

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 7.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 13 FEVRIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Le héros de Chateauguay.—Quand donc la crise finira-t-elle? par L.-O. David.—La question du jour.—A la veillée, par Fabien Vanasse.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Nos gravures: Logements à louer: St-Louis; Le duc Charles de Suède insultant le cadavre de son ennemi Fleming (1597); M. Grévy; Paul Féval.—Club national de Saint-Hyacinthe.—Choses et autres.—Le socialiste allemand, Ferdinand Lassalle, par Helvétius.—Poésie: A Crémazie, par Arthur Gobensky.—La bande rouge, par P. du Boisgobey (suite).—Les Kanaks de la Nouvelle-Calédonie.—Mélanges.—Variétés.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.

GRAVURES: M. Jules Grévy; Paul Féval; St-Louis en prière; Logements à louer; La chasse à l'ours; Combat entre un original et une troupe de loups affamés; Le duc Charles XII de Suède insulte le cadavre de son ennemi Fleming (1597).

LE HÉROS DE CHATEAUGUAY

Le centenaire de la naissance du "Héros de Chateauguay" sera célébré avec beaucoup d'éclat, à Chambly, le 25 du courant.

Un comité exécutif a été formé, ayant pour président D. S. Martel, écrivain, M.P.P. et maire du village du Bassin de Chambly.

Une procession solennelle aura lieu avant la cérémonie funèbre, à laquelle devront prendre part les membres du comité honoraire, les élèves des écoles, la Société Saint-Jean-Baptiste, les citoyens.

Durant la soirée, il y aura une grande réunion sociale, littéraire et musicale à laquelle sont invités des littérateurs et des orateurs distingués.

Il n'y aura que les porteurs de cartes d'invitation qui seront admis.

Ceux qui désireraient assister à cette grande réunion devront s'adresser directement au secrétaire-général, M. J. O. Dion, Chambly-Bassin, pour obtenir des cartes d'admission qui seront personnelles.

Le comité n'a pas cru devoir faire des souscriptions publiques pour couvrir les frais de cette fête, mais il recevra avec plaisir les souscriptions privées, et en retour il se fera un devoir d'expédier une carte d'invitation.

Le soir de la réunion, un grand comité sera formé dans le but de recueillir dans

toute la province de Québec des souscriptions pour l'érection d'un monument à la mémoire du héros de Chateauguay. La souscription sera nationale et populaire. Le montant pour chaque souscripteur sera limité à une piastre.

Nous serons en mesure, la semaine prochaine, d'annoncer ce que la direction de *L'Opinion Publique* se propose de faire à propos de cette souscription.

QUAND DONC LA CRISE FINIRA-T-ELLE?

C'est le cri général. C'est la question que se fait tous les jours le marchand rendu à sa deuxième ou troisième banque-rote; l'ouvrier au désespoir de ne pouvoir donner à sa femme et à ses enfants le strict nécessaire; le cultivateur obligé de donner presque ses produits.

Comme je naufragé sur une mer en fureur, cherchant de tous côtés une planche de salut, ainsi au milieu des ténèbres qui nous enveloppent de toutes parts, on interroge l'avenir, on se demande si on ne verra pas briller enfin l'aurore de temps meilleurs.

Que de souffrances, de privations, de douleurs cachées, de désespoirs contenus! Que de larmes versées devant Dieu par de braves gens, de pauvres mères! Que de petits enfants qui ont froid et faim!

Pourtant, ce n'est pas fini.

La crise cessera quand le luxe, l'orgueil, la dissipation et l'amour du plaisir auront fait place à la modestie, à la modération et à l'économie; quand les gens seront dé-cidés à vivre suivant leurs moyens et leur état, que chacun économisera sur son salaire ou son revenu au lieu de s'endetter, de dépenser plus qu'il ne gagne. Les temps meilleurs reviendront quand la misère et la faim auront été assez grandes pour forcer notre population à revenir aux mœurs simples et modestes de nos ancêtres, quand le serviteur ne voudra pas être au-dessus du maître, la servante mieux vêtue que la maîtresse; que l'ouvrier ne travaillera pas seulement pour s'habiller et s'amuser, et que le cultivateur mettra à améliorer sa terre l'argent qu'il dépense à acheter des rubans pour ses filles, des chevaux et des voitures de parade pour ses garçons. La prospérité renaîtra quand on comprendra que le travail lent et patient de chaque jour, l'économie et même la privation sont le meilleur, le seul moyen de s'enrichir, d'acquiescer une prospérité durable pour sa famille et son pays.

L.-O. DAVID.

LA QUESTION DU JOUR

Le *Journal du Commerce* avait un long écrit de Sir Francis Hincks sur la question de l'indépendance commerciale. Sir Francis admet que les faits signalés par le correspondant du *Herald* méritent toute l'attention des hommes publics du Canada; il croit qu'on doit chercher à obtenir le droit de faire nos traités de commerce avec les autres nations, mais il ne va pas jusqu'à l'indépendance politique.

Le *Mail*, l'organe du parti conservateur d'Ontario, signale M. Perrault comme l'auteur des correspondances publiées dans le *Herald*, fait du persiflage et ne croit pas que les avantages qui résulteraient de

notre indépendance commerciale puissent compenser ce que nous ferait perdre notre séparation de l'Angleterre.

Le *Nouveau-Monde* dit qu'il ne s'est pas prononcé pour l'indépendance politique, comme l'insinue M. Perrault.

En général, on admet la nécessité de nous faire ouvrir à tout prix les marchés européens, mais on trouve que M. Perrault conclut trop vite, qu'il effarouche les gens en leur démontrant qu'on ne peut être en faveur de l'émancipation commerciale, sans être en même temps pour l'indépendance politique.

Le correspondant du *National* qui signe X, ne se laisse pas décourager par les objections que soulèvent ses idées; il se prononce carrément en faveur de l'indépendance politique et nationale, comme le seul moyen de procurer au Canada les relations commerciales, les marchés dont il a besoin, et de lui faire un nom et une position parmi les grandes nations.

Après avoir dit que l'indépendance nous donnerait la prospérité commerciale et industrielle, et nous mettrait à l'abri des dangers auxquels nous exposerait une guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, même la Russie, il ajoute :

Pourquoi les hommes d'Etat anglais s'opposeraient-ils à ce brillant avenir de la Confédération canadienne? N'avons-nous pas été habitués à regarder la Confédération comme une époque de transition de quelques années, nous conduisant immédiatement à l'indépendance? Lorsque Son Excellence le marquis de Lorne et Son Altesse Royale la princesse Louise ont été désignés pour présider au gouvernement du Canada, croit-on que lord Beaconsfield, avec ses hautes visées, n'avait pas d'autre but que de les placer dans la position peu recherchée de gouverneur de colonie, attaché à l'administration du bureau colonial, et soumis au contrôle de ses employés?

N'est-il pas plus probable que le gouvernement anglais, ne voyant d'autre solution à la situation que la création d'une monarchie constitutionnelle en Canada, a voulu nous faire comprendre que Son Excellence et sa royale épouse pouvaient être nos futurs souverains?

N'y aurait-il pas là une solution pratique à toutes les difficultés? Pour le Canada, l'indépendance, avec tous les droits et privilèges sans lesquels un peuple ne saurait être libre et prospère; pour l'Angleterre, une alliance durable, cimentée par la communauté des intérêts.

Avec l'indépendance, toutes les carrières seraient ouvertes à nos hommes marquants dans le commerce, l'industrie, la politique, les professions. N'est-il pas pénible de voir aujourd'hui nos hommes de talent, de savoir, de fortune, s'étioler dans l'isolement arrivés à l'âge mur? Une fois arrivés au succès, je dirai au repos, quelle est la perspective de nos citoyens les plus distingués? Ce sont les ennuis de quelque position lucrative ou honorable dans laquelle ils s'encrentent jusqu'à ce qu'une mort bienfaisante les fasse passer, sans bruit, d'une vie assommante, toute de contemplation et de monotonie, à un monde meilleur, il faut l'espérer, où le mouvement et l'activité doivent faire le bonheur des élus.

N'est-il pas pénible, par exemple, de voir l'hon. M. Chauveau, après avoir rempli les positions les plus importantes dans le pays, tour à tour premier ministre, président du Sénat, ministre de l'instruction publique, et que sais-je encore; lui, le littérateur distingué, l'orateur élégant, devenir plus tard le président de la Commission du Havre de Québec, et aujourd'hui le shérif de la ville de Montréal?

Voyez-vous d'ici M. Chauveau, dont toute la vie s'est écoulée dans les études approfondies, les plus belles productions de notre littérature, chargé tout à coup de construire des calles sèches, de diriger le célèbre député plongeur de Bellechasse dans ses travaux de déblaiement à 25 brasses d'eau, pour pêcher au fond du Saint-Laurent des montagnes d'ancre et de chaînes, depuis longtemps la terreur des marins! Et aujourd'hui encore, n'est-il pas cruel de condamner cet homme sensible à exécuter des condamnés à mort?

Au lieu de faire jouer à M. Chauveau le rôle de plongeur ou de bourreau, donnez-lui une mis-

sion comme chargé d'affaires du Canada auprès d'une puissance étrangère, et vous verrez de suite son œil qui s'éteint lancer l'éclair, sa taille qui s'affaisse se redresser, sa marche traînante s'accélérer, sa conversation distraite s'animer; en un mot, cet homme, ennuyé qu'il est aujourd'hui entre les quatre murs de son bureau de shérif, qui lui ferment tout horizon, se révélera ce qu'il est, un des hommes les plus distingués de France. Oui, disons-le avec orgueil, les discours de M. Chauveau ont été cités au Congrès international bibliographique de Paris pendant l'Exposition universelle, et des hommes autorisés n'ont pas hésité à déclarer dans cette circonstance solennelle, qu'il n'y avait pas en langue française de pages plus éloquentes que certains passages des discours de M. Chauveau! Combien parmi nous ne s'en doutent seulement pas?

Eh bien! donnez à cet homme distingué la mission de chargé d'affaires auprès du gouvernement français, et dans trente jours il aura obtenu pour le Canada indépendant tous les avantages de la nation la plus favorisée. Il nous fera connaître tels que nous sommes et estimer. Le Canada ne sera plus pour un grand nombre de personnes en France une colonie purement anglaise, dont les anciens colons ont complètement oublié leur langue, à en juger par ceux qui sont trop souvent délégués par le Canada dans notre ancienne mère-patrie.

Citons encore l'hon. M. Fortin, avec sa taille herculéenne, sa figure ouverte et intelligente, ses manières affables, ses connaissances générales, sa langue soignée. Y a-t-il un homme mieux qualifié pour faire une grande impression auprès d'un gouvernement étranger? et cependant, avec l'état colonial, jamais le pays ne pourra mettre à profit ces qualités de haute valeur.

Bien plus, je suis sûr que ces messieurs, et bien d'autres encore qu'il serait trop long de nommer, ne se doutent même pas de leur haute valeur, et, interrogés à ce sujet, seraient les premiers à déclarer que, comme peuple, nous devons rester toujours sous la tutelle de l'Angleterre, condamnés de toute éternité à subir le lien colonial.

A LA VEILLÉE

La première session du quatrième parlement de la Puissance du Canada s'ouvrira aujourd'hui, avec tout l'éclat et le faste des pompes royales. Ce sera l'occasion d'une joyeuse série de fêtes pour la jeune et brillante cour du Canada. Nous aurons aussi force dîners politiques. Le gouverneur-général donnera le sien; chaque ministre fera de même. Et qui sait si la loyale opposition de Sa Majesté n'aura pas ses agappes aux épices? Le dîner fait partie de notre régime gouvernemental. Et aujourd'hui, les gouvernements constitutionnels se composent du souverain, des représentants du peuple et d'un *cook*. Le poète a dit vrai :

Dans le siècle où nous sommes,
Les dîners mènent les hommes.

Combien de questions importantes le champagne a fait mousser!

Il est inutile de faire la prude à ce sujet. La chose est passée dans nos mœurs. Il vaut bien mieux être de notre temps que de le contrebouter. C'est le meilleur moyen de le connaître, de le corriger et de faire servir ses caprices et ses défauts au bien et au bonheur de la société. Le torrent débordera et fera des ravages si vous l'embarassez dans son cours; tandis qu'il pourra répandre la fécondité et la richesse si vous savez diriger ses eaux dans l'intérieur des terres.

La législation de la prochaine session est attendue avec une profonde anxiété. Le pays a hâte de voir ses législateurs à l'ouvrage; on formule des vœux et des espérances. Quel sera le programme de la session? Le gouvernement améliorera-t-il